



**Alternative Citoyenne Sud-Essonne**

103, rue Saint-Germain

91760 ITTEVILLE

M. le Président Patrick IMBERT  
Communauté de Communes du Val d'Essonne  
Parvis des Communautés – BP 29  
91610 Ballancourt-sur-Essonne

Itteville, le 6 mai 2021

**Objet :** Pétition contre la hausse de facturation des ordures ménagères

Monsieur le Président,

Les citoyennes et les citoyens de notre communauté de communes n'ont pas à assumer la mauvaise gestion de syndicats tels que le SIREDOM. C'est pourtant ce que la CCVE – sous votre présidence – exige d'eux suite au vote du budget comprenant notamment une « **provision** » de **28,50 euros sur leur facture d'ordures ménagères**. Cette somme, **financièrement insupportable pour les ménages les plus modestes et éthiquement inacceptable pour tous les citoyens de la CCVE**, a suscité un tollé plus que justifié dans toutes nos communes.

Notre association, qui lutte notamment pour la gestion responsable des structures publiques, a donc organisé une **pétition intitulée « Ni moutons, ni vaches à lait, nous refusons d'être soumis à l'impôt sur nos déchets ! »** dont vous trouverez ci-joint la liste des signataires. En raison du contexte sanitaire, celle-ci a été organisée exclusivement en ligne : **son résultat est d'autant plus exceptionnel.**

Monsieur le Président, **les citoyennes et les citoyens de la CCVE ne sont pas une quantité négligeable qu'on pourrait faire discrètement payer à loisir sans avoir à leur rendre de comptes**. Il est temps d'assumer vos choix politiques : puisque vous leur demandez de payer les erreurs des autres jusqu'au dernier centime, il est temps de s'interroger sur le rôle joué dans la CCVE dans ce désastre.

**L'incapacité de votre majorité à expliquer les raisons de cette « provision » a été patent lors du conseil communautaire du 13 avril 2021** où nos concitoyens ont pu assister à un moment mémorable de flottement lorsqu'un élu de Champcueil vous a demandé de justifier cette fameuse somme de 28,50 euros. Plus globalement, votre **évitement soigneux des questions qui fâchent et l'absence de toute condamnation claire de la gestion sortante du SIREDOM rendent ce budget inacceptable** pour tout citoyen qui s'intéresse à la gestion publique. **Cette provision n'est d'ailleurs absolument pas justifiée** compte tenu de l'excédent constaté dans le compte administratif 2020 (969 337 €). Rappelons également qu'elle est **contraire aux règles de comptabilité publique** qui imposent l'équilibre des comptes.

Nos concitoyennes et concitoyens méritent mieux qu'une infographie indigeste qui noie les problèmes sous les détails techniques. **Nous vous demandons donc d'annuler purement et simplement cette provision de 28,50 euros** et de trouver les ressources nécessaires au sein du budget communautaire pour faire face aux conséquences de la gestion de vos amis politiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Vincent BERNIER  
*Président*